

Vendredi, le 17 Novembre 1922

Bas de sommeil sur nos lauriers

Les journaux viennent de nous annoncer que le ministère de M. Fielding, se rendant aux protestations énergiques de la majorité des journaux canadiens-français, s'est décidé à faire l'émission de titres français pour le renouvellement de l'emprunt fédéral parvenu à maturité. Cet acte de contrition vaut la peine d'être signalé mais il faut inspirer aux fonctionnaires en faute plus qu'une contrition toute extérieure, il nous faut leur *ferme-propos* de ne plus retomber avec autant de sans-gêne dans leur péché mignon.

Et pour le leur inspirer, notre devoir à nous est maintenant de nous servir des titres français que l'on nous donne. Il nous faudra donc échanger les titres anglais qu'on a déjà mis en circulation, et exiger les copies françaises pour les échanges futurs. La meilleure façon de prouver que nous savons ce que nous voulons c'est de se servir de la chose demandée quand on nous l'a accordée. Rien ne sert d'avoir des formules françaises dans les départements fédéraux si elles sont destinées, à y moisir.

Nous avons confiance qu'elles serviront, qu'elles seront demandées et que les fonctionnaires fédéraux s'apercevront qu'elles n'ont pas été réclamées pour le seul malin plaisir de chicaner le gouvernement.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de noter que tous ces ennuis causés par des protestations, certes pas plus agréables à faire qu'à recevoir; ces frais supplémentaires d'impression de titres français, probablement assez élevés, auraient pu être bien facilement évités en imprimant dès le début, non pas des titres anglais et des titres français mais tout simplement des titres bilingues. Ils auraient affirmé hautement le caractère bilingue de notre Confédération et témoigné, à leur façon, de l'entente cordiale qui subsiste toujours entre les deux grandes races qui en ont jeté les bases. Tous les canadiens-français n'auraient eu qu'une seule voix pour vanter la largeur d'esprit du gouvernement, et le "jaune" qui aurait vu là une preuve de domination française ou papiste se serait fait montrer du doigt. La formule bilingue est la seule solution logique de nos questions de langues, et, avant longtemps, il faudra en venir là. Les anglais sont gens "pratiques" et nous n'en avons pas encore connus qui aient refusé d'accepter les billets de cinq piastres de la Banque Provinciale, pour citer un exemple, sous prétexte qu'ils sont bilingues. Qui oserait prétendre que ces messieurs auraient refusé d'accepter des obligations bilingues, du moment qu'elles portaient la signature du Dominion?

Tout ceci pour arriver à dire qu'il n'en tient qu'à nous d'obtenir justice. Pour avoir une chose il n'y a qu'à se bien convaincre qu'il nous la faut... et puis marcher.

Ce que le canadien-français vient d'arracher au ministère des finances il peut l'obtenir des autres départements: il s'agit de ne pas reculer devant l'effort, et de ne jamais lâcher prise. Personne n'en voudra à notre "mouton" national de faire le "bélier" de temps en temps!

JEAN BERTHIER

Crerar est parti

Monsieur Thomas A. Crerar, chef du parti progressiste fédéral, vient de se retirer sous sa tente et d'abandonner à des mains dont on vante la souplesse la conduite de la phalange progressiste. Depuis quelques mois tout n'allait pas toujours au gré de M. Crerar dans la famille dont il était le chef attitré. Plutôt autoritaire nous dit-on, il a souffert énormément de ne pouvoir amener quelques uns de ses partisans à ses vues. Arrivé à Ottawa avec l'intention bien arrêtée de travailler consciencieusement au relèvement de la situation générale du pays, il s'est aperçu qu'il ne pourrait faire œuvre utile qu'en s'associant à toutes les bonnes volontés, d'où qu'elles viennent, et non pas en se murant avec arrogance dans le cadre trop étroit des principes sur lesquels il avait été élu. Il faut lui rendre ce témoignage qu'il n'a pas fait, durant la session passée, de l'opposition pour le seul malin plaisir d'embarrasser une administration chichement servie par les circonstances. Il a pu faire erreur sur certains points, mais régle générale, son attitude a été dictée par un sincère désir de ramener au pays le plus rapidement possible la prospérité d'autan.

Pour ce faire cependant, M. Crerar dut, immédiatement après son arrivée dans la capitale, mettre considérablement d'eau dans son vin. Il en a convenu lui-même, mais nombre de ses partisans trouveront cette liqueur trop frelatée et ont demandé quelque chose qui gratte d'une façon plus caractéristique. Devant ces exigences M. Crerar a cru de son devoir de démissionner. Mais il n'a pas voulu se retirer sans faire de nouveau une longue déclaration de principes, déclaration qu'il a formulée dans sa lettre même de démission, adressée au président du congrès progressiste.

Séparant nettement sa cause de MM. Woods et Morrison il affirme la nécessité d'empêcher le programme progressiste de devenir celui d'un mouvement de classe bien caractérisé. A son avis des milliers d'électeurs canadiens sympathisent avec le groupe progressiste mais tant que ce dernier laissera planer la menace de dégénérer en un simple parti de classe, il ne saurait se rallier ces hésitants. En ce dernier point M. Crerar a parfaitement raison.

L'ex-chef progressiste s'inscrit aussi énergiquement en faux contre les théories de M. Wood voulant l'abolition de notre système parlementaire, avec partis en lutte autour du pouvoir, pour les remplacer par des groupes de députés divisés d'après la nature des occupations des électeurs. Il soutient la nécessité pour les progressistes d'avoir une organisation solide afin de pouvoir efficacement faire une propagande suivie dans tout le pays et amener l'électorat à leurs vues.

A noter que M. Crerar ne veut pas inculquer à ses amis le fétichisme du parti. "Les partis politiques, dit-il, et les organisations de partis ne sont pas en soi malhonnêtes, s'ils cherchent un but légitime par des moyens honnêtes. Ils sont en vérité nécessaires pour ces fins. Leur danger pour l'Etat, c'est quand des hommes donnent une adhésion aveugle au parti ou à son organisation, de quelque nom qu'ils s'appellent."

"A l'heure présente, les électeurs du Canada se soucient peu du succès de tel ou tel parti. L'esprit de parti, la fidélité au parti n'ont jamais été à un étage si bas, depuis soixante ans, qu'ils le sont présentement. Ce que les Canadiens veulent, c'est une politique sensée, une administration du pays honnête, efficace et économique, et ils se soucient peu de savoir d'où cela leur viendra, du moment qu'ils les obtiendront."

Telles sont les idées qui, selon M. Crerar, doivent dominer la stratégie progressiste dans sa lutte par la conquête des sympathies populaires.

M. Crerar a fait aussi un exposé complet des principes fondamentaux de la politique progressiste. Leur analyse nous mènerait un peu loin pour le moment mais nous aurons l'occasion d'y revenir bientôt.

JEAN BERTHIER

Constantinople, 15—Les rapports de Brusa, ont dévoilé un autre aspect désagréable de la situation générale. Deux sœurs de la Charité ont été assaillies par des soldats kémalistes, qui ont pénétré dans le couvent. Les autorités françaises ont vigoureusement protesté auprès de Rafet Pacha. Le gouverneur nationaliste de Constantinople, demandant une explication immédiate, et une sanction, que de tels assauts ne se répètent pas.

Au camp.—Les explorateurs les gardiens, les chasseurs trouveront l'huile électrique du Dr Thomas très utile au camp. Quand les pieds et les jambes sont froids et humides, il sera bon de les frotter vivement avec l'huile qui les empêchera de ressentir des douleurs dans les muscles, ou s'ils sont victimes d'une coupure d'une contusion ou d'une entorse, ils ne trouveront rien de mieux pour les pansements et les lotions.

Dans nos Paroisses

SAINT-PIERRE

Pour dissiper la monotonie des longues soirées d'hiver, le Cercle des Fermiers, établi récemment dans notre paroisse, organise une partie de cartes, dimanche, le 12 novembre.

Sous le bienveillant patronage du dévoué pasteur M. l'abbé T. Biledeau, qui, toujours par un bon mot sait mettre une note de gaieté, la partie s'engagea et c'est avec entrain que l'on se disputa les prix dont voici la liste des heureux gagnants :

1er prix.—Mlle Blanche Breton, Lampe électrique offerte par M. Z. Cloutier.

2e.—Mme Amédée Roy, Corbeille par Mme J.-N. Proulx.

3e.—Mlle Germaine Lepage, Lampe par Mme H. Tardif.

4e.—M. Arthur Blais, Pot à marmelade par Mlle Julia Brillant.

5e.—M. G. Hamel, Rasoir de sûreté par M. Philéas Proulx.

6e.—Maurice Lachance, Salière et poivrière par Mme Samuel Picard.

7e.—Mme J.-E. Lecomte, Boîte de papier à lettres par Mlle Estelle Cloutier.

8e.—M. Eug. Bouchard, \$1.00 offert par M. Aimé Deschênes, N. P.

9e.—M. Robert Proulx, \$1.00 offert par M. Aimé Deschênes, N. P.

10e.—M. Amédée Blais \$1.00 offert par Mme Eug. Baillargeon.

11e.—Mlle M.-Anne Lachance, \$1.00 offert par M. Aimé Deschênes, N. P.

12e.—M. Aurèle Boucher, Plateau par Mlle Léontine Proulx.

13e.—Mlle Albertine Rousseau, \$1.00 offert par M. Aimé Deschênes, N. P.

14e.—Mme Moïse Cloutier, Paire de gants par Mlle M.-Rose Blais.

15e.—M. Louis Lachance, Chandeliers par Mme Eug. Côté.

16e.—Mme Adélaïde Boissonneault, Plateau par Mme H. Létourneau.

17e.—M. Jos. Baillargeon, Pot de miel par Mme Michel Cloutier.

18e.—M. Georges Roy, une boîte de papier à lettres par Mme Adj. Lecomte.

19e.—Maurice Ferland, Ecouteur de laine par Mlle Amanda Kirouac.

20e.—Alfred St-Pierre, \$0.50 offert par M. Alp. Beaudoin.

21e.—Jos. Lapointe, Bonnet de boudoir par Mme Horace Lemieux.

22e.—Wilfrid Caron, Plateau par une Fermière.

23e.—Mlle Alphonsine Corriveau, Salière et Poivrière par M. J.-A. Dion.

24e.—M. Paul Arthur Morin, Porte chevaux par Mlle R.-A. Cloutier.

25e.—M. J.-W. Bernier, Plateau par une Fermière.

26e.—Mlle R.-A. Cloutier, Serviettes en toile du pays par Mme Amédée Beaumont.

27e.—M. Louis Bélanger, Ecce Homo par Mme Moïse Cloutier.

28e.—M. Antonio Paré, Corbeille par Mlle Mariette Mercier.

29e.—Mlle Julie Beaudoin, Cadre par Mlle Philéas Proulx.

30e.—M. Paul Arthur Morin, Boîte de papier à lettres par une Fermière.

31e.—M. Raymond Campagnat, Pot de tomates par une Fermière.

32e.—Mlle Yvonne Morency, Poudre à toilette par Mlle Gracia Proulx.

33e.—Mme Johnny Beaudoin, Porte broches par Mlle Lucie Roy.

34e.—Paul Lecomte, Gants de laine par Mme Arsène Rousseau.

35e.—Gabriel Cloutier, Chapelet par Mme Prudent Picard.

36e.—Léo Roy, Plateau par Mlle Elise Proulx.

37e.—E. Jolin, Un pain par M. Stanislas Bernier.

38e.—Mlle Jeannette Morin, Boîte de poudre à pâte par Mme Alp. Talbot.

39e.—M. Jos. Hamel, Miniature par Mme W. Giasson.

Prix de consolation pour dames offert par M. Clément M. Proulx gagné par Mlle Julia Baillargeon.

Prix de consolation pour Messieurs gagné par M. Walter Hamel.

\$1.00 offerte par M. Aimé Deschênes tirée au sort entre MM. les poinçonneurs gagnée par M. Moïse Cloutier.

Portières, dont M. Mme Adélaïde Boissonneault, mises en ralle et gagnées par M. G. Hamel.

Nous avions l'honneur de compter parmi nos hôtes M. Aimé Deschênes M. P. M. Paul Carignan, Agronome et Directeur de notre Cercle ainsi que M. le Docteur Thiboutot de Saint-François et nombre d'autres.

M. Deschênes dans un gentil bonsoir à la ferme, qui consiste à développer le patriotisme en faisant aimer le petit coin de terre qui est la patrie canadienne.

A tous et à chacun les Fermières de Saint-Pierre disent "Cordial Merci et au revoir".

ILE AUX GRUES

M. et Mme Emile Gagné (Julie Normand) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les prénoms de Marie-Thérèse Julie. Parrain, M. Narcisse Normand, marraine, Mlle Délima Normand, oncle et tante de l'enfant.

Mlle Cécile Thivierge est retournée à Québec, après avoir passé plusieurs mois chez sa sœur, Mme Emilie P. Bernier.

M. Joseph Bernier, de Montréal, est venu passer une semaine parmi nous, en visite chez des parents.

M. J. Albert Coriveau, Gérant de la Banque Provinciale, de Montmagny, et M. J.-P. Vermette, sont venus visiter la sous-gérance de la Banque Provinciale, samedi dernier.

SAINT-PERPETUE

M. le curé E. Rochette est allé, lundi, à Saint-Pamphile, assister au service de Mlle Thiboutot.

Mlle Jeanne Pellerin, de Saint-Aubert, passe quelque temps chez sa sœur Mme Jos. Bernier.

Mlle Nadéau, d'Estcourt, passera l'hiver parmi nous. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Mmes J.-B. Chouinard et Prudent Pellerin sont allées à Québec, le 7 du courant.

Mme Jos. Thiboutot est revenue d'un voyage de quelques jours chez sa fille, Mme Jos. Lizotte, à Thérrien.

Mme C. Couillard et sa fille Cora nous ont quittées pour aller demeurer à Québec. M. Maxime Avoine a pris possession de la maison de Mlle Couillard.

MM. Pierre Jean, A. Chouinard et J. Dubé, tous de Saint-Aubert, étaient parmi nous, au cours de la semaine dernière.

Pendant le mois de novembre n'oublions pas nos chers défunts, si nous voulons qu'un jour on ne nous oublie pas. Faisons aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit à nous-mêmes.

SAINT JOSEPH DE BEAUCHE

VA ET VIENT.—Mme J.-L. Patrie est revenue d'une courte promenade à Saint-Romuald, chez son beau-frère, M. J.-E. Gravel.

M. l'abbé Guimont s'est absenté quelques jours, cette semaine.

M. l'abbé E. Pélissier, de Saint-Victor de Tring, était de passage ici, vendredi.

M. et Mme W. Talbot, de Thetford Mines, sont venus chez leur beau-frère.

Mme Thomas Lessard et son fils, M. Aimé, de Waterville, sont venus passer la semaine chez M. William Vaehon.

DECES.—Le 11 novembre est décédé, à l'âge de 68 ans, M. Paul Cliché, il laisse pour déplorer la perte, une épouse chérie, deux frères et une sœur religieuse au couvent des Sœurs de la Charité, de Québec.

TOURVILLE

Le 11, l'épouse de M. Alphée Chouinard, née Marie Paré, et marraine M. et Mme Léonard Chouinard, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Joseph Gagnon, de Saint-Jean, étaient les hôtes de M. Omer Gamache, dimanche dernier.

M. Joseph Thomas Caron est allé à Québec, la semaine dernière.

M. Félix Gamache est parti à Québec en voyage d'affaires.

M. et Mme Jos. Ancil et Mme Paul Bélanger sont allés visiter M. Amable Duval, la semaine dernière.

M. Maxime Caron est revenu d'une promenade à Saint-Jean.

Mme Charles Deigle, de Sainte-Perpétue, était parmi nous ces jours derniers.

M. Légende, de la Banque d'Armagh, était de passage parmi nous cette semaine.

M. et Mme Noel Thiboutot sont allés à Sainte-Perpétue, dimanche dernier.

M. Isidore Picard est retourné dans sa famille après avoir passé quelque temps parmi nous.

L'ANSE-A-GILLES

M. Georges Poitras a passé quelques semaines à Québec, chez sa fille Mme J. Bellisle.

Mlle Imelda Ménard est de retour de Saint-Antoine de Tilley.

M. et Mme Adélaïde Caron, de Saint-Eugène, étaient chez M. Esdras Ménard, le 4 du courant.

Mlle Rachel Morin, du Cap Saint-Ignace, a passé quelques jours parmi nous.

SAIN T-JEAN PORT JOLI

(Spécial)

NOUVEAU LIVRE

La famille Chouinard, en France et au Canada, par Jacques de Gaspé.

Volumes de 436 pages: 100 pages d'histoire et 336 pages de généalogie, avec 11 gravures hors texte, remarquables par la netteté des traits et la richesse d'expressions.

Ce volume est un titre de noblesse non seulement pour la famille Chouinard mais encore pour la plupart des familles de Saint-Jean-Port-Joli entrées dans les familles: Deschênes, Dubé, St-Pierre, Fortin et Caron, dont on trouve la lignée des ancêtres ou ascendants, avec pays d'origine en France.

On y trouve encore l'histoire de Beaumont-la-Ronce, de Nouzilly, deux importantes communes de la Touraine; puis, le train de vie des premiers habitants de la colonie.

Cet ouvrage a sa place bien marquée dans tous les foyers du canté de l'Islet et de beaucoup de familles fixées aux Etats-Unis.

Nous demandons à tous nos parents et amis, de travailler en notre faveur, de nous faire vendre le plus grand nombre d'exemplaires, possible.

Le volume se vend \$2.00, mais en s'adressant directement à l'auteur on payera meilleur marché. Adresse: Frère Sigismond, Nicolet, P. Q.

LA FEMME TRAVAILLE SANS REPIT

C'est le cas pour plusieurs et il faut toujours une bonne santé

Viscount, Saskatchewan. — "J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, car certains de mes organes étaient faibles. Douleurs dans le ventre et bas-ventre, et aux reins, enfin épuisement général. Je ne pouvais dormir, ni reposer, ni travailler, et incapable de vaquer aux travaux domestiques. Une amie me parla de votre Composé Végétal, et à mon tour je le recommande, car mes symptômes graves sont disparus et je suis mieux sur tous rapports. Je fais mon travail, et outre le soin de mes enfants, je vais aux poulets, aux vaches et au jardin. Je le recommande aussi aux jeunes filles qui sont faibles et épuisées, car ma fille de 16 ans en a pris et est devenue bien et gaie comme avant."—Mme. Fred. Wiley, Viscount, Saskatchewan.

Je demeure sur une ferme

Upper New Horton, N.B.—"J'ai pris les remèdes de Lydia E. Pinkham, et l'effet a été merveilleux. Depuis, je fais tout mon travail de maison, et comme je suis sur une ferme, j'ai beaucoup à faire. J'ai pensé à vous écrire après avoir vu votre réclame dans les journaux. J'espère que d'autres en profiteront."—Mme. B. Keiver, Upper New Horton, Nouveau Brunswick.

chez sa sœur, Mme Fénélon Lavoie.

M. Siméon Lord, de Saint-Cyrille, était chez M. Ignace Lavoie, le 5 du courant.

M. Joseph Coulombe est de retour d'une promenade à Montréal.

A l'occasion de la visite de M. Léonce Thibault, chez sa sœur, Mme Georges Lachance, celle-ci a convié chez elle ses parents pour un dîner auquel prirent part: M. l'abbé Alph. Guimont, vicaire à Saint-Georges de Beauce, M. et Mme Ruel, de Saint-Valier, M. et Mme Adolphe Bernier et Mlle Prudent, de Rimouski M. et Mmes Philéas Caron, Charles Jolivet, Arle Caron, MM. Thomas Guimont, Paul-Emile Guimont, Armand Caron, du Cap Saint-Ignace, M. Pierre Thibault, Thomas Fortin, Louis Fortin, de l'Islet, Mlle Ida Thibault, de Montréal, M. et Mme Ignace Journeault, de l'Islet.

M. Georges Dugal est allé à Québec, assister aux funérailles de la beau-frère, M. C. Dussault.

Mlle M. C. Poitras a passé quelques jours au Cap Saint-Ignace, chez son frère, M. Aimé Poitras.

M. Léonce Thibault et Mlle Ida Thibault, de Montréal, ont passé quelques jours en visite chez M. Georges Giasson.

Mlle Cécile Ménard, après quelques semaines passées à Saint-Cyrille, est de retour dans sa famille.

SAINTE ANNE DE LA POCATIERE

MARIAGE.—Mercredi, le 8 novembre, M. Louis Boucher, veuf de feu Dame Odile Emond, de Mont-Carmel, conduisit à l'autel Mlle Marie-Louise Leclerc, fille de feu Charles Leclerc.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

M. et Mme Charles, Wilfrid et Georges Thiboutot sont revenus d'un voyage à Mont-Carmel.

Mlle Laura et Blanche Boucher, de Mont-Carmel, sont venues demeurer quelques mois chez leur grand-mère.

Mlle Alice, Rose et Rose-de-Lima Boucher, de Mont-Carmel, étaient de passage parmi nous, la semaine dernière.

M. et Mme Pierre Dubé, ainsi que leur fils, Gérard, de Saint-Pacôme, sont venus à l'Islet, pour assister de nous quitter pour les Etats-Unis.

SAINT-RAPHAEL

DECES.—Mardi dernier, est décédé après une longue maladie, à l'âge de 56 ans, Mlle Aurélie Lavergère, épouse M. Antoine Carrier. Ses funérailles eurent lieu vendredi, au milieu d'une assistance considérable.

Ses neveux portaient la dépouille mortelle. Les Dames de Sainte-Anne société dont la défunte faisait partie, assistaient en grand nombre au service.

Mardi dernier, un bien triste accident est arrivé au moulin de M. C. Bernard, lorsque M. Xavier Côté s'est fait prendre la manche de sa blouse dans une courroie; il eut un bras arraché et s'infirmité d'autres blessures. M. Côté fut relevé avant connaissance. On manda immédiatement le médecin et le vicaire M. l'abbé P. Fortier qui lui administra les derniers sacrements. Le lendemain, on fit mener l'ambulance, qui conduisit le blessé à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il expira le soir même, à l'âge de 59 ans.

Ses funérailles eurent lieu samedi dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus rendre leur dernier témoignage d'estime à ce citoyen modèle.

Le défunt était membre de la ligue du Sacré-Cœur.

M. Louis Fleury conduisit le corbillard, M. P. Côté portait la croix, le cercueil était porté par MM. Adélaïde Nadeau, C. Lacroix, J. Létourneau et P. Blais.

Les obsèques eurent aussi avec regret la mort de Mme Anastasie Boutin, veuve de M. Pierre Latulippe, décédée samedi dernier, après une courte maladie, à l'âge de 74 ans, chez son fils, où elle demeurait depuis près de deux ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi.

Le corbillard était conduit par M. Jos. Rabby. M. And. Rabby portait la croix, MM. C. Latulippe, Narcisse Latulippe, Philippe Rabby et Alphonse Jolin portaient le cercueil. Mme Aubert Portait le ruban de la croix et Mmes Jos. Rabby, Alphonse Jolin, Narcisse Latulippe et L. Beau-

doit portaient les rubans du drap mortuaire.

La défunte appartenait à la Congrégation des dames de Sainte-Anne.

A ces familles si cruellement éprouvées, nous offrons nos plus sincères condoléances.

M. l'abbé E. Paradis était de passage dans notre paroisse, ces jours derniers.

M. le curé Dumais s'est absenté la semaine dernière pour assister aux noces d'or d'un parent.

M. l'abbé P. Fortier, vicaire, est allé à Lévis ces jours derniers.

Mlle Albertine et Clara Tanquay, de Saint-Valier, sont venues rendre visite à des amies, cette semaine.

MM. O. Lemieux et P. Bouchard sont de retour d'un voyage dans l'Ouest.

SAINT-CYRILLE

M. Noel Pelletier est parti en promenade à Montréal.

M. et Mme Napoléon Bernier sont allés à Montréal, ces jours derniers.

M. Maxime Poitras, de Montréal, est dans sa famille pour quelque temps.

RIVIERE OUELLE

NAISSANCE.—Le 5 novembre, Mme Jos. Ouellet, une fille.

Parrain et marraine, M. et Mme Léon Gagnon, cousin et cousine de l'enfant.

MARIAGE.—Lundi, le 6, M. Ludger Bonenfant unissait sa destinée à celle de Mlle Ernestine Aubut.

Dimanche, le 5, M. Louis Gagnon, Inspecteur des Cercles des Fermiers, nous a fait une très belle conférence.

SAINT-DAMASE

M. le curé E. Bédard est allé, mercredi dernier, à Sainte-Anne de la Pocatière et Sainte-Louise, prêter son concours pour les Quarante-Heures.

M. J.-A. Fournier est allé à Québec, la semaine dernière, par affaires.

MM. Thimothée Bélanger et Félix Sénéchal étaient à Tourville, le 5 du courant.

M. Arsène Dubé, employé sur le Transcontinental, était dans sa famille, le 5.

M. Arsène Chouinard et sa mère, Mme Eusèbe Chouinard, ainsi que M. et Mme Alphonse Chouinard, de Saint-Jean Port Joli, sont revenus d'un voyage en auto à Québec.

Mme Yvonne Prudent Pellerin, de Deniau, est arrivée parmi nous pour y demeurer. Nous lui souhaitons la bienvenue.

NAISSANCE.—M. et Mme Noel Pelletier, une fille, baptisée sous les noms de Marie Ange Alice. Parrain, marraine, M. et Mme Georges Dubé.

DECES.—Le 14, est décédée à la résidence de M. Félix Bernier, sa mère, Mme Herm. Bernier, née Marceline Duval, à l'âge de 76 ans.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 17 au milieu d'une assistance très nombreuse.

A la famille éplorée, nos sincères sympathies.

SAINT-ALEXANDRE

Lundi dernier, le 6, avait lieu dans cette paroisse les funérailles de Mme Eugénie Laforest, épouse de M. Pierre Gagné, décédée le 2 novembre, à l'âge de 53 ans.

Le 10, était inhumé aussi dans cette paroisse M. Uldéric Bélanger, époux de Mme Marie Marchand, décédé le 7 à l'âge de 56 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte une épouse inconsolable et trois filles, Emma, institutrice à Normandin, Luc, Saint-Jean, Marie Jeanne et Marie Rose.

A ces deux familles, si cruellement éprouvées, nos plus profondes sympathies.

Le 4 a été baptisée Marie-Rose Rachel, enfant de M. et Mme Pierre Marchand. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Guertette.

Dimanche dernier, le 12, un groupe d'amis se réunissait chez M. J. Arthur Laforest, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Parmi les invités on remarquait: M. François Michaud, de Saint-André, Mme S. Bélanger, de Saint-Pascal, Mme Dr V.-A. Vézina, M. et Mme J.-B. Bérubé, M. et Mme Patrick Bélanger, M. et Mme Elie Lévesque, de Saint-Alexandre, M. et Mme George Laforest, de Saint-André, M. et Mme Jules Bernier, M. et Mme Joseph Laforest, de Notre-Dame du Portage, M. et Mme Joseph Michaud, de Saint-André, Mlle L. D. Parent, Alida Parent, Georgette, Gabrielle et Marie Blanche Vézina, Fernande et Elmore Michaud, de Saint-André, Marie Blanche Boucher, Elisabeth St-Pierre, M. Claridan Lavoie, de Québec.

Après avoir présenté leurs hommages et de magnifiques cadeaux au héros de la fête, on eut vite fait d'organiser une partie de "Charlemagne" et plusieurs prix furent tirés au sort par les heureux concurrents.

Le prix—Jolie trousse à épingles, donnée par Mlle Parent, gagnée par Mme Joseph Laforest, du Portage.

2e—Plat à mayonnaise, donné par Mme V.-A. Vézina, et gagné par Mme J.-B. Bérubé.



Beware Infectious COUGHS

Défiez-vous des mauvais rhumes

Réalisez-vous les dangers que vous courez en voyageant sur des trains ou des tramways remplis de voyageurs sans un pastille de Peps dans la bouche? Chaque éternement remplit l'air que vous respirez d'innombrables germes qui vont affaiblir un point quelconque de vos poumons. Soyez prudents; apportez toujours avec vous des pastilles de Peps et laissez fondre dans votre bouche à l'occasion une de ces pastilles qui éloigneront tous les germes d'infection. Ainsi vous ne serez pas "tout enrhumé" le lendemain avec la perspective de l'influenza ou d'une pneumonie prochaine.

A l'instant même où vous aspirez le microbe, il faut que vous aspiriez aussi les vapeurs médicinales de Peps qui tuent les germes avant qu'ils puissent vous faire du mal. Peps ne contient aucun composé nuisible. C'est le remède par excellence pour les rhumes et tous les maux, la grippe, la bronchite, les toux de poitrines, chez les jeunes comme chez les vieux.

Partout 50 cts la boîte, ou à la Compagnie Peps, rue Dupont, Toronto, 3 boîtes pour \$1.25.



3e—Plateau à bonbons, donné par Mme J.-B. Bérubé, gagné par Mlle Alida Parent.

4e—Bonbonnière, donnée par Mme Joseph Laforest, gagnée par Mme J.-A. Michaud.

5e—1 gravure, donnée par M. J. Arthur Laforest, gagné par son frère, M. G. Laforest, de Saint-André.

6e—Un plateau, donné par M. Elie Lévesque, gagné par M. Jules Bernier, du Portage.

7e—Jolie épingale, donnée par Mme J.-A. Michaud, gagnée par Mme Dr Vézina.

8e—Jolie Boîte de papeterie, donnée par M. Patrick Bélanger, gagné par M. Elie Lévesque.

9e—1 camisole de soie donnée par Mme J.-A. Laforest, gagnée par Mme Joseph Michaud, de Saint-André.

10e—Bonbonnière donnée par Mme G. Laforest, gagnée par Mlle E. Saint-Pierre.

11e—1 bonnet de boudoir, donné par Mme Luc St-Pierre, gagné par M. Fernand Michaud, de Saint-André.

12e—1 cendrier en bronze doré donné par M. J. Michaud, de Saint-André, gagné par M. J. Ad. Michaud.

Prix de consolation pour dames gagnés par Mmes Jules Bernier et Georges Laforest.

Les consolations pour hommes, ont été décernées à MM. Patrick Bélanger et Joseph Michaud.

L'entraîne ne cessa de régner toute la soirée et après un succulent goûter on fit du char, musique, déclamations, et ce n'est qu'aux petites heures qu'on se sépara en offrant à M. et Mme A. Laforest, un cordial adieu pour leur bienveillant accueil et leur généreuse hospitalité.

M. et Mme Damase Soucy, de Trois Pistoles, sont en voyage de noces chez leur mère, Mme Lucien Gagnon, du rang Saint Stanislas.

CAP ST-IGNACE Station

Nos plus sincères félicitations à Mlle Blanche Bélanger, institutrice de l'école No 6 qui a obtenu par l'entre-

Les loyers et concessions de l'Hotel Mont-Royal rapporteront plus que les previsions

La Compagnie de l'hôtel Mont-Royal déclare officiellement que le revenu provenant des contrats de la location des magasins et des bureaux sera encore plus fort qu'on ne le prévoyait. Si on en juge par ce qui a été fait jusqu'ici, les revenus dépasseront de beaucoup les estimés.

Les autres revenus spéciaux, croient, vont suffire à payer les deux-tiers des intérêts sur les obligations convertibles ou les dividendes sur les actions de priorité quand la conversion sera chose accomplie.

Cela veut dire que le revenu provenant des 1,000 chambres de l'hôtel, de la salle de bal, de la salle de banquet, du restaurant et du caféteria, etc., pourra être employé à payer les restes des dividendes sur les actions de priorité. Le surplus qui restera après avoir payé les dividendes sur le stock de priorité, servira à payer un dividende substantiel sur les actions ordinaires.

Le "Mont-Royal" est sous l'administration de la United Hotels Company dont la réputation n'est plus à faire et qui est reconnue pour être la plus vaste et la plus progressive organisation du genre au monde. Dans plusieurs cas des hôtels administrés par la compagnie ont payé des dividendes annuels de 20 pour cent sur les actions ordinaires et ce, dans l'espace de deux ans. Un cas à noter est celui de cet hôtel qui, à chaque année pendant l'espace de quatre ans, a payé une moyenne de 64 pour cent sur ses actions ordinaires.

Le Crédit-Canada, Limitée, qui offre actuellement une tranche des obligations R pour cent convertibles de la compagnie de l'hôtel Mont-Royal, déclare que la demande est très forte chez la clientèle canadienne-française.

Votre Mère sera satisfaite.

de ce Thé. Dites-lui que je le recommande, car j'en fais usage dans ma propre maison. Montrez-lui la Garantie sur l'étiquette, et je sais qu'elle sera heureuse de l'essayer.

KING COLE TEA

"Vous aimerez la saveur"

LE PEUPLE

REDIGE EN COLLABORATION

Est imprimé à l'Événement No 30, rue de la Fabrique, Québec, et publié par la Compagnie du "Peuple", Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

VENDREDI, 17 NOVEMBRE 1922

DANS NOS PAROISSES

Suite de la première page

STE-MARGUERITE

DECES.—Jeudi, le 5 octobre, est décédé M. Jean Rancourt, époux de Dame Domitille Audet, à l'âge de 70 ans.

Son service et sa sépulture eurent lieu, lundi, le 9 octobre, parmi un grand nombre de parents et d'amis. Portait la croix, M. Henri Lehoullier, le corps, MM. Arthur Aubert, Joseph Carboneau, Darius Lacasse et Joseph Marcoux.

Conduisait le corbillard, M. Félix Marcoux.

Le défunt laisse, outre son épouse deux fils, l'un Joseph, chez qui il demeurait, le second, J. Hormidas, des États-Unis, deux filles, Mmes Anthony Gagné et Ferd. Bédard, toutes deux de Sainte-Hélène.

AUTRE DECES.—Vendredi, le 20 octobre, décédait aussi un vieil octogénaire et un de nos anciens chantres, de cette paroisse dans la personne de M. Georges Asselin à l'âge de 86 ans.

Il s'éteignit après une longue maladie à la demeure de son fils, M. Pierre Asselin et après avoir revu presque tous ses enfants, dont plusieurs sont éloignés et parmi lesquels se trouvent deux religieuses des Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke.

Son service et sa sépulture eurent lieu, lundi, le 24 octobre.

Conduisait le corbillard, M. Arthur Lacasse, Portait la croix, M. Napoléon Roy.

Portaient le corps, MM. Philias Provost, Amédée Pouliot, Joseph Eugène Drouin, et Napoléon Roy, fils.

A ces deux octogénaires disparus après une carrière bien remplie, donnons un généreux souvenir dans nos prières pour le repos de leur âme.

Après le décès et la sépulture de deux vieillards, il faut mentionner celui d'un jeune homme dans la personne de M. Albert Dussault, de Québec, époux de Dame Blanche Dugal et fils de M. Célestin Dussault de cette paroisse.

Il décéda à Québec, le 31 octobre après une maladie de quelques jours à l'âge de 30 ans. L'on décida que le corps fut transporté et inhumé dans sa paroisse natale, à Sainte-Marguerite, il arriva vendredi, le 3 novembre et fut exposé à la demeure de ses parents.

Son service et sa sépulture eurent lieu le lendemain.

Le défunt était employé du Québec Service Railways. Le corps fut porté par ses confrères qui portaient l'uniforme et l'insigne. L'on remarqua aussi le drapeau qui couvrait la tombe du défunt.

Portait la croix, M. Narcisse Dussault, de Québec.

Portaient le corps, MM. Nap. Dussault, M. Gédéon Dussault et ses frères, de J.-Albert Bilodeau, tous de Québec.

Le défunt est le frère du Dr J. O. Dussault, de Québec et de M. Jos. Dussault, de Thetford Mines.

Outre son épouse et ses parents, M. et Mme Gédéon Dussault et ses frères, il laisse aussi deux sœurs, Mme Lacasse, de Beauce Junction et Mme J.-C. Larest, de Québec.

A cette famille en deuil, nous offrons de sincères sympathies.

RECOMMANDATION AUX PRIÈRES.—Dimanche, le 15 octobre, a été recommandé aux prières, la Révérende Sœur Sainte-Véronique, de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, de Québec, (née Anna-Marie Gagnon), autrice de cette paroisse, décédée après plusieurs années de maladie à l'âge de 44 ans. Elle laisse sa mère, Mme Vve Jos. Gagnon, et plusieurs frères et sœurs entre autres M. l'abbé Placide Gagnon, de N.-Dame de Lévis, directeur des chorales Paroissiales et M. l'abbé Adélard Gagnon, vicaire à Saint-Casimir de Portneuf et M. J. Bte. et Alphonse Gagnon, de cette paroisse.

SERVICE ANNIVERSAIRE.—Lundi, le 23 octobre, a été chanté, le service anniversaire de feu dame Vve Ans. Lecours, (née Brigitte Evoy).

DIVERS.—M. le Curé a terminé sa visite paroissiale, partout dans chaque foyer il a été reçu respectueusement et généreusement.

M. Joseph Wilfrid Boutin, fils de M. Achille Boutin, est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il est sous les soins des médecins pour fracture à un genou. Nous espérons qu'il reviendra bientôt parmi nous parfaitement rétabli.

Dans notre paroisse il y a deux malades, M. Georges Rémyard et Mlle Zoé Boutin.

Un bon nombre de jeunes gens sont partis pour aller passer l'hiver dans les chantiers, ou les villes éloignées.

A tous, nous souhaitons chance et succès.

Il n'y a aucun ingrédient empoisonné dans le "Holloway's Corn Remover", et il peut être employé sans danger de faire tort.

SAINT-AUBERT

BAPTEMES.—M. Elienne, Gilbert, enfant d'Arthur Leblanc et d'Elienne Deschênes.

M. Cécile, Joséphine, enfant d'Alphonse Fortin et d'Eva Gagnon.

J. Laurent, Fernand, enfant de Joseph Thériault et de Marie-Anne Deschênes.

Berthe, Joséphine, enfant d'Aubert Deschênes et d'Alma Caron.

M. Lucienne, enfant de Joseph Pellerin et de Maria Gaudreault.

MARIAGES.—Ernest Blais, de Saint-Pierre de Montmagny et Ida Pelletier, fille des feu Aubert Pelletier et Marie Caron.

—Alfred Amélie Gamache de L'Islet et L.-Anne Régina Moreau, fille de veuf J.-B. Moreau.

—J.-Alfred Ouellet, et Anne-Marie Chouinard, modiste, autrefois de Saint-Jean Port-Joli.

NOUVELLES LOCALES.—M. Félix Bélanger qui a subi une très sérieuse opération à l'Hôtel-Dieu de Québec est revenu chez lui, en excellente voie de guérison.

—M. Alfred Jean, sa famille et sa mère Mme Calixte Jean, nous ont quittés pour aller demeurer à Salem États-Unis.

—Au 4ème rang, l'on est à construire un pont en fer sur des bases en ciment. Malgré un sérieux retard, on a bon espoir de le livrer à la circulation des voitures, cet automne.

PENSEES.—Les injures sont les raisons de ceux qui ont tort.

—Gérer les enfants, c'est les tromper sur la vie qui, elle ne gâte pas les hommes.

BUCKLAND

MARIAGE.—M. Armand Bélanger, fils d'Herménégilde, conduisait à l'autel Mlle Albertine Morin, fille de Théophile Morin.

EN VISITE.—Le 22 M. Plante, notaire à l'Annapolis, est venu, étaient de passage dans notre paroisse pour affaires professionnelles.

—Mlle Juliette Métivier est de retour chez elle après avoir passé trois mois de repos chez son père à Saint-Malachie.

—M. Omer Carrier de Saint-Damien est venu se fixer dans notre paroisse, il réside dans le moment chez sa mère Mme Stanislas Carrier.

RADIOPHONE.—Grâce à l'esprit d'initiative de M. le curé, Buckland possède aujourd'hui un radiophone. Cet appareil qui permet de se récréer et de s'instruire est très utile et contribuera sûrement à rendre notre petite paroisse de plus en plus populaire.

PENSEE.—Qui ne veut obéir qu'à soi, obéit à un bien sot maître.

SAINT-ALEXANDRE

BAPTEMES.—Ont été baptisés: le 4 octobre, Joseph-Placide-Aurèle, enfant de M. et Mme Alphonse Turgeon.

Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Tardif, oncle et tante de l'enfant.

Le 6 octobre, Joseph-Paul, enfant de M. et Mme Jules Chénard.

Parrain et marraine: M. et Mme Luc Roy, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 octobre, Joseph-René-Lionel, enfant de M. et Mme Georges Bérubé.

Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Ouellet.

Le 14 octobre, Joseph-Aimée, enfant de M. et Mme William Lavoie.

Parrain et marraine: M. et Mme Stanislas Dubé.

Le 22 octobre, Marie-Rose-Alma, enfant de M. et Mme François-Joseph Dumont.

Parrain et marraine: M. et Mme Cyrias Dumond, grands-parents de l'enfant.

DECES.—Mme Georges Nadeau, née M.-Louise Thériault, décédée à Saint-Eustache le 9 octobre, à l'âge de 29 ans et inhumée le 11 en notre paroisse.

—M. Octave Ouellet, cultivateur, époux de Dame Claudia Ouellet, décédé subitement le 14 octobre, à l'âge de 67 ans et 8 mois et inhumé le 17 dernier.

—Jeudi, le 19 octobre a été inhumé à Saint-Pascal, M. Joseph-René Ouellet, enfant bien-aimé de M. et Mme Charles Ouellet de cette paroisse, à l'âge de 3 ans.

VA ET VIENT.—Mlle M.-Berthe Boucher, d'Edmonston est venue passer quelques jours au commencement d'octobre, chez sa cousine Mme Adélard Michaud.

Le 13 octobre, Mlle M.-A. Trottier, de Saint-Anselme était en visite au presbytère.

—La semaine dernière, Mme Wallace Kerr, d'Edmonston, était en promenade chez sa mère, Mme Vve Jean Lévesque.

Mlle L. et C. Boitras de Lévis, niées de M. le curé, étaient de passage ici, dimanche dernier.

—M. Roméo Marquis et sa famille

viennent de nous laisser pour aller demeurer à Saint-Germain de Kam. M. Marquis a acheté le magasin de M. Jos. Michaud et continue le commerce. Nos vœux de succès l'accompagnent.

LE MOIS DE NOVEMBRE.—"En ce mois de novembre, prions beaucoup pour nos morts: c'est un devoir pour chaque chrétien et chaque prêtre, bien faite apportée à ces âmes un grand soulagement."

"Fleur du soir".

CAP SAINT-IGNACE

M. et Mme Joseph Lemieux, ainsi que Mlle Bertha Guimont, étaient de passage à Saint-Cyrille, jeudi dernier.

—Mme Edouard Gamache, de Québec, était chez son père, dimanche dernier.

—M. Alphonse Bernier, fils d'Anselme, après une promenade de quelques mois, à Québec, est revenu parmi nous.

M. Ferdinand Fortin a été victime d'un accident, la semaine dernière. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. Elzéar Hébert, de Saint-Eustache, était de passage parmi nous, la semaine dernière.

—M. J. Boulet, de Saint-Marcel, était en visite chez des parents et amis, dimanche dernier.

—Mlle Marie Gagné, de Québec, était, la semaine dernière, chez son père, M. Charles Gagné.

—M. et Mme Odilon Thibault, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, tenue sur les fonds baptismaux par M. et Mme Gilbert Vézina.

ARMAGH

RETRAITE PAROISSIALE.—Elle est déjà écoulée la grande et belle retraite prêchée par les RR. PP. Sauzier et Levesque, Rédemptoristes.

Attendue avec impatience, suivie avec ponctualité, elle a paru produire de véritables fruits de salut.

Les bons Pères se sont dépensés sans compter pour le bien de nos âmes, et par contre, ils ont été édifiés de la générosité de tous.

A ces vénéral missionnaires et à M. le curé nous devons une reconnaissance sans bornes.

DECES.—Le 1 octobre, est décédée à l'âge de 35 ans. Dame Marie Roy, épouse de M. Eugène Roy, laissant dans la désolation son mari et plusieurs jeunes orphelins.

AUTRES DECES.—Miné par une maladie qui ne pardonne pas, M. Alphonse Gagnon, professeur, est décédé l'époux de Dame Marie Magnan, fille de M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques, et directeur-propriétaire de l'Enseignement Primaire.

Que les parents des familles éprouvées veuillent bien agréer nos sincères condoléances.

PENSEE.—Novembre, mois consacré aux âmes du purgatoire. N'oublions pas de prier beaucoup pour ces âmes souffrantes qui réclament notre secours. Pensons-y.

SAINT-MICHEL

DEPART.—Nous souhaitons bien du succès à M. Arsène Caron et sa famille qui viennent de nous quitter pour aller demeurer à Saint-Anselme.

DECES.—C'est avec regret que nous apprenons la mort de Dame Vve Denise Bélanger, épouse de feu Pierre Pelletier, décédée le 19 octobre à l'âge de 73 ans. Elle a vu venir la mort avec calme et résignation. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 23, à 9 heures; une foule nombreuse accompagnait la dépouille mortelle de la défunte. L'égérie était revêtue de ses plus riches ornements. A la famille en deuil les paroissiens de Saint-Marcel offrent leurs sympathies.

PARRAIN NOUS.—Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Thomas Touchette qui viennent passer l'hiver parmi nous.

SAINT-PASCAL

MARIAGE.—Ces jours derniers, en l'église paroissiale, a été béni l'union de M. Charles Bérubé, de Saint-Hélène de Kamouraska, avec Mlle M.-Adèle Dionne.

Aux heureux époux, nous souhaitons bonheur et longue vie.

EN VACANCE.—Mlle M.-Adèle Gamache, fille de M. J.-A. Gamache, chef de gare de Dessaint, et élève du couvent de Saint-Charles de Bellechasse, est venue passer les vacances de la Toussaint dans sa famille.

EN PROMENADE.—M. J.-F. Gamache, télégraphiste, de Dessaint, était dans sa famille dimanche dernier.

—Mlle Germaine Lavoie est en promenade à Trois-Pistoles, l'invitée de sa sœur Mme Horace Levesque.

—M. J.-F. Lauzier, télégraphiste, de l'île Verte, était de passage à Saint-Pascal ces jours derniers.

—Mme Jean-Charles Harvey, de Québec, était dans sa famille ces jours passés.

—M. et Mme Henri Pelletier, de Kamouraska, sont venus passer le dimanche chez M. Bélanger.

NOTES PERSONNELLES.—M. J.-S. Poitras, télégraphiste de Saint-Jean Port-Joli, remplace M. J. Das-tous, télégraphiste de St-Pascal.

PENSEE.—Combien de fois la barque fragile de l'existence périt dans la mer orageuse avant d'atteindre l'île glorieuse du succès.

MONT-CARMEL

BAPTEMES.—Le 7 octobre, Jos. Roger, enfant de Ernest Boucher et Albina Boucher. Parrain et marraine: M. et Mme François Dubé, de Saint-Pacôme, oncle et tante de l'enfant.

—Le 18, Marie-Jeanette, enfant de Joseph Boucher et de Joséphine Emond. Parrain et marraine, M. et Mme René Lavoie.

—Le 22, Joseph René, enfant de Joseph Boucher et de Marie-Luce Duvet. Parrain et marraine, M. et Mme Didier Francœur, oncle et tante de l'enfant.

—Le 24, J. Fernand, enfant de Alfred Boutin et de Anna Paradis. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Jenn.

—Le 28, Marie Rita Elienne, enfant de Louis Desjardins et de Imelda Thibault. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Cassida, grand oncle et grande tante de l'enfant.

—Le 31, Joseph Charles Eugène, enfant de Alfred Bérubé et de Alberrine Mignault. Parrain et marraine, M. et Mme Ludger St-Onge.

—Le 1er novembre, Joseph Gérard, enfant de Joseph Dumais et d'Amara-rida Roussel. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Drapeau, oncle et tante de l'enfant.

—Le 5, Marie-Jeanne d'Aro, enfant

Le Tabac de Qualité

OLD CHUM

En boîtes métalliques d'une 1/2 lb. et en paquets

de Joseph LeBrun, et d'Aurore Emond, Parrain et marraine, M. et Mme François Boucher, oncle et tante.

—Le 8, J. Maurice, enfant de Joseph Dufour et de Laura Plourde. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Roussel, grand oncle et grande tante de l'enfant.

—Le 12, Marie Marguerite Francoise, enfant de Joseph Levesque et Maria Labrecque. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Bossé, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations aux heureux parents.

DECES.—Mme Vve Pierre St-Onge née Marie Levesque, décédée le 19 octobre, à l'âge de 79 ans.

—Jos. René, enfant de Joseph Francoeur, à l'âge de 15 jours. Nos sympathies aux familles.

BERTHIER

CENTENAIRE.—Depuis le 13 de ce mois, Berthier peut se glorifier d'abriter: "une centenaire". Grande faveur dont nous avons droit d'être fiers, n'est-ce pas? Et c'est à Made-moiselle Victoire Blais qu'en revient les honneurs, puisque c'est elle qui vient d'entrer dans sa centième année.

Tante Victoire, comme nous l'appelons tous, fut le modèle des "Tantes Berceuses". Nombreux sont ceux qui peuvent dire: "Je fus un ou une des choyés de cette bonne tante". Elle savait si bien amuser les petits, surtout par ses légendes et ses contes si jolis—qu'elle nous racontait si bien—les plus distraits même étaient très attentifs à ses récits.

VA ET VIENT.—M. l'abbé Philias Roy, curé de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, accompagné de MM. les Abbés Lehoux et Samson, est venu visiter sa mère malade dans le courant de la semaine dernière. Ils ont fait le voyage en automobile.

—M. Calixte Roy, de Saint-Romuald, agent d'assurance pour la Sun Life, est venu rendre visite à ses parents et à ses sœurs.

—Mlle Alice Dufour, de Rivière-du-Loup, passe quelque temps chez son oncle, M. François Dufour.

—M. Alexandre Blais, de Thetford Mines, était de passage à Berthier, dimanche dernier.

—M. Richard Boucher, commissaire, a passé le dimanche dans sa famille.

—M. Fernand Boutin, passe la semaine chez ses parents, pour cause de santé.

Fiancés

Lui.—Pour accompagner ton cadeau de fiançailles, je veux t'offrir un beau bouquet de roses.

Elle.—L'apprécie bien cette délicate attention, merci; mais, je préférerais des rentes des Prévoyants du Canada.

Pas une once de gaspillage ni os, ni gras, ni muscles!

MACARONI CATELLI

Ecrivez à la Cie C. H. CATELLI, Limitée, Montréal, pour 100 Recettes GRATIS

Vous devez acheter

les obligations 8% de La Compagnie de Pouvoir du Bas St. Laurent parce qu'elles représentent un placement sûr et avantageux pour les raisons suivantes:

1° Le POUVOIR est aussi nécessaire au développement d'un district ou d'un pays que l'habitation, les aliments et les vêtements le sont à l'individu.

C'est la force qui crée les industries et les fait prospérer; groupe la main-d'œuvre qu'elle fait vivre; amène le confort, le bien-être et la richesse à ceux qui y ont confié leurs économies. Sans elle il n'y a pas de développement industriel possible.

2° La DEMANDE de POUVOIR existe partout; pour les gouvernements comme pour les individus, pour les grandes industries comme pour les marchands, pour le citadin comme pour le cultivateur à qui il donne la lumière pour sa maison, ses bâtiments; lui fournit l'eau courante, actionne son écremeuse, sa machine à traire, lui permettant de faire ses travaux de ferme plus rapidement, avec moins de fatigue et plus de profits.

3° Les FRAIS de PRODUCTION et de DISTRIBUTION ne sont pas considérables et diminuent au fur et à mesure que la production augmente. Il n'y a pas de grève et la main-d'œuvre ne chôme pas.

PRIX LE PAIR (100) ET L'INTERET ACCRU.

Demandez notre dépliant: "Nos Richesses".

LE COMPTOIR FINANCIER CANADIEN, Inc., 40 Rue de l'Hôpital, MONTREAL.

LE CREDIT ANGLO-FRANCAIS, Limitée, Edifice Banque d'Hochelaga, QUEBEC.

Cartes Professionnelles et d'Affaires

Tél. Bureau 8 Résidence 10
MAURICE ROUSSEAU
L.L.L., C. R.
AVOCAT
64 rue du DÉPÔT
MONTMAGNY, P. Q.

Téléphone No 140
J. LEO K. LAFLAMME
B. A., L. L.L.
AVOCAT
64, Rue du Dépôt, - Montmagny.

Tél. Bureau 189 Tél. Rés. 179
ALEX. CHOINARD
B. A., L. L.L.
AVOCAT
64, Rue du Dépôt, - Montmagny.

L. D. E. ROUSSEAU
L. L. B.
NOTAIRE
64 Rue du Dépôt, Montmagny.

Tél. Bureau 73 Résidence 23
JOS.-C. HEBERT
NOTAIRE
Agent d'Assurance sur la Vie, Feu, Maladies et Accidents. Responsabilité Patronale
Achats et Ventes de Débiteures
PRETS D'ARGENT
64 Rue du Dépôt, Montmagny

Téléphone No 81
Dr Philippe RICHARD
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-Elève des hôpitaux de Paris
CHIRURGIE GENERALE
Maladies des femmes et des enfants
Rue St-J.-Baptiste, Montmagny.

Téléphone No 7
Dr Norbert CLOUTIER
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-Elève des Hôpitaux de N.-Y.
S'occupe de pratique générale. Maladies de la peau, des voies urinaires et massages électriques
Coin des rues S. Thomas et S. Paul
Montmagny
(Ancienne résidence du notaire Beaubien).

Dr J.-Thomas GOSSELIN
Elève du célèbre Hôpital "Post Graduate" de New-York
Gradué, avec grande distinction de l'Université Laval.
Spécialités—Opérations Chirurgicales. Maladies des femmes et des enfants.
Heures de bureau: JOUR et NUIT

CARON & CARON
Enregistré
Fleurs, Grains, Provisions
Une visite est sollicitée
RUE DE LA FABRIQUE
Montmagny, P. Q.

ANSELME E. NORMAND
MANUFACTURIER
d'Engins à Gazoline, Moulins à Battre "Champion de Montmagny" et tout espèce d'ouvrage.
Réparations de machineries de toutes sortes faites avec promptitude.
Spécialité—Réparation d'engins gazoline.
Une visite est sollicitée.

Dr Jos. L. GAGNON
Médecin-Chirurgien

En charge d'une pharmacie très complète, possédant les agences de remèdes Rossall, les records Victor et les phonographes "Victrola", les accessoires pour photographie "Anso", s'occupe de pratique générale de la médecine.

Spécialité:—Extraction des dents sans aucun mal. Prix: 50c la dent, en déduisant sur dentiers garantis.

D E COUPEZ ET ADRESSEZ A
BRYANT BROTHERS
Limited
COURTIERS
84-90, RUE SAINT-FRANCOIS, MONTREAL

J'ai indiqué les valeurs pour lesquelles je désirerais avoir les dernières informations.

—HOLLINGER
—DOME MINES
—GENERAL MOTORS
—TECK-HUGHES
—INTERNATIONAL NICKEL
—INTERNATIONAL PAPER

Je comprends que cette demande ne comporte aucune obligation d'achat.

Nom.....

Adresse.....

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit
Envoi gratis par l'auteur à votre adresse
H. CLAY-GLOVER Co. Inc
125 West 24th Street
New-York. U. S. A.

Maurice Rousseau, Alex. Chouinard, J.L.K. Laflamme,
L.L.L. C.R. L. L. L. L.
ROUSSEAU, CHOINARD & LAFLAMME
AVOCATS
64 rue du Dépôt, Montmagny.

A. Miville Dechêne, Amédée Caron, Fernand Choquette,
C. R., M. P. B. A. L. L. L. B. A. L. L. L.

DECHENE, CHOQUETTE & CARON
AVOCATS ET PROCUREURS, Etc.<

Entrepreneurs de Chantiers

de Bois et Propriétaires de Moulins à Scie

La Loi des Accidents du Travail de la Province de Québec vous impose des responsabilités sérieuses relativement aux accidents dont vos employés pourraient être victimes au cours de leur travail, ainsi qu'à la réparation des dommages qui pourraient en résulter.

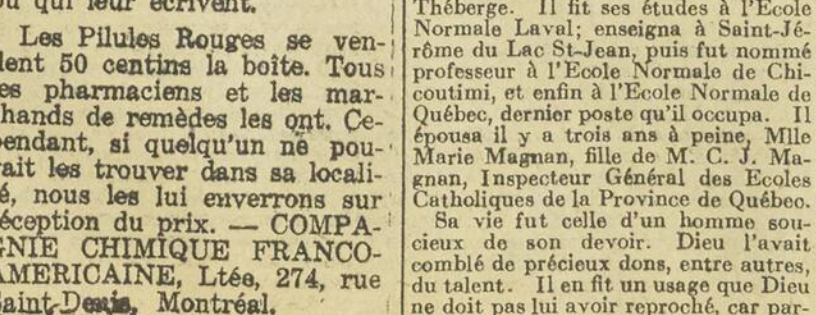
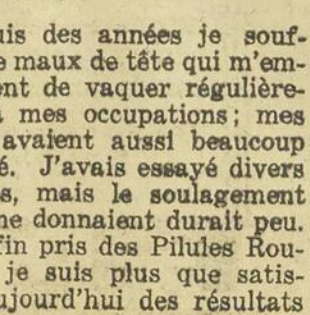
Un accident sérieux, dont les conséquences peuvent être considérables et même désastreuses pour vous, peut arriver à vos nombreux travailleurs, soit dans la forêt, soit dans vos moulins.

Allez-vous assumer en entier les conséquences qu'entraîneront ces responsabilités? Ou bien allez-vous prendre le parti le plus sage et en limiter les conséquences en vous assurant contre cette responsabilité patronale?

"LA PRÉVOYANCE", moyennant une prime minime, assume pour vous toutes ces responsabilités, répond aux actions qui vous sont intentées, paie les indemnités auxquelles vous pourriez être condamné et vous évite tous les ennuis des procès et réclamations.

Pour plus amples renseignements s'adresser à
 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main
 J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance



modes sympathies.

ETOILE.

L'asthme ne se guérit pas de lui-même.—Ne faites pas l'erreur d'attendre que l'asthme se guérisse de lui-même. Tandis que vous attendez, le mal gagne sûrement du terrain et vous vivez dans le danger constant d'attaques de plus en plus fortes. Le remède pour l'Asthme du Dr Kellogg, pris dès le commencement empêchera le mal naissant de devenir chronique, et vous sauvera des heures de souffrance.

1/2 lb. Paquet
1/2 lb. Boîte



Le Tabac avec un

113 SUCCURSALES

**dans les provinces de Québec, Ontario,
Nouveau-Brunswick et l'île du
Prince-Edouard.**

1.—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3 % d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

2.—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ses dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

3.—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

Succursale à Montmagny.

J.-ALBERT CORRIVEAU, Gérant.

Depuis des années je souffrais de maux de tête qui m'empêchaient de vaquer régulièrement à mes occupations; mes forces avaient aussi beaucoup diminué. J'avais essayé divers remèdes, mais le soulagement qu'ils me donnaient durait peu. J'ai enfin pris des Pilules Rouges et je suis plus que satisfaite aujourd'hui des résultats

Les Pilules Rouges se vendent 50 centims la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant, si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrions sur réception du prix. — COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Ltée, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

modes sympathies.

ETOILE.

L'asthme ne se guérit pas de lui-même.—Ne faites pas l'erreur d'attendre que l'asthme se guérisse de lui-même. Tandis que vous attendez, le mal gagne sûrement du terrain et vous vivez dans le danger constant d'attaques de plus en plus fortes. Le remède pour l'Asthme du Dr Kellogg, pris dès le commencement empêchera le mal naissant de devenir chronique, et vous sauvera des heures de souffrance.

1/2 lb. Paquet
1/2 lb. Boîte



Le Tabac avec un

Mme Noé Dupré
Depuis plus de deux ans mes forces diminuaient, j'étais nerveuse et dormais peu. J'avais des douleurs de reins, des bruits dans l'estomac, des palpitations de coeur et à certains moments j'étais même forcée de me mettre au lit. Mon état d'inquiétude, car j'en étais sûre, critique et par conséquent exposée à de graves maladies, j'ai écrit aux médecins de l'Compagnie Chimique Française, à Québec, j'ai suivi leur conseil, j'ai pris les Pilules Youngs et tout ce que j'avais

Depuis des années je souffrais de maux de tête qui m'empêchaient de vaquer régulièrement à mes occupations; mes forces avaient aussi beaucoup diminué. J'avais essayé divers remèdes, mais le soulagement qu'ils me donnaient durait peu. J'ai enfin pris des Pilules Rouges et je suis plus que satisfaite aujourd'hui des résultats

Les Pilules Rouges se vendent 50 centims la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant, si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrions sur réception du prix. — COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Ltée, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

modes sympathies.

ETOILE.

L'asthme ne se guérit pas de lui-même. — Ne faites pas l'erreur d'attendre que l'asthme se guérisse de lui-même. Tandis que vous attendez, le mal gagne sûrement du terrain et vous vivez dans le danger constant d'attaques de plus en plus fortes. Le remède pour l'Asthme du Dr Kellogg, pris dès le commencement empêchera le mal naissant de devenir chronique, et vous sauvera des heures de souffrance.

1/2 lb. Paquet
1/2 lb. Boîte



Le Tabac avec un

tout où il a passé, il a laissé l'impression de nobles souffrances.

La plus forte Vente en Amérique

parce que le Thé

"SALADA"

Contente les goûts les plus difficiles.

Qualité - Economie - Pureté - Saveur
Sont toujours assurées.

Chronique Locale

Les Syndics de la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny ont accepté la soumission de la Compagnie Electrique de Montmagny pour l'installation électrique dans notre église. Ces travaux importants seront commencés sous peu.

A une réunion des marguilliers, il a été aussi décidé d'autoriser un contrat avec la Compagnie Electrique de Montmagny pour l'éclairage de l'église et de la sacristie.

Madame Edgar Fortin, de la Grosse-Île, a passé la semaine chez son père, M. Amédée Robin.

Madame Camille Bernier, du Cap Saint-Ignace, et sa jeune fille Noëlla, étaient, lundi, en visite chez des parents.

Monsieur J. Blondin, représentant de la Chevrolet Automobile Co., de Montréal, était de passage en notre ville, samedi dernier.

Monsieur Alfred Boulet, comptable de la Banque Nationale, à Soré, était à Montmagny et au Cap Saint-Ignace, ces jours derniers.

M. Gustave l'Hureux ainsi que sa sœur, Mlle Juliette, étaient en visite dimanche dernier, chez M. et Mme Louis Marchand.

Mme Alphonse Bilodeau, de Saint-Lazare, était à Montmagny, jeudi dernier, en visite chez M. Horace Bélanger.

INCENDIES.—Vendredi dernier, l'élément destructeur s'est attaqué à deux endroits: chez M. Téléphone Colombe, Mair, rue Saint-Louis, et chez M. Allison, dans la rue Taché. Les dommages subis dans les deux cas sont de peu d'importance.

M. Lacasse Rousseau est revenu aujourd'hui de Toronto où il est allé assister à la convention annuelle des ingénieurs électriciens du Canada.

Plusieurs personnes de notre ville se sont rendues à Saint-Pierre, dimanche dernier, assister au euchariste organisé par le Cercle des Fermiers.

Mme Amédée Robin et sa jeune fille, Louise, sont allées à Québec, samedi dernier.

M. et Mme Jos. C. Hébert et leur fils Robert, sont revenus, mercredi, d'un voyage d'une couple de jours à Montréal.

M. Alphonse Ouellet, de Notre-Dame du Rosaire, était de passage en notre ville, au commencement de la semaine.

M. Viateur Boulanger, Etudiant à l'Université Laval, de Québec, a passé le dimanche chez son père, M. J. Elzéar Boulanger.

A VENDRE

Fourniture "Tortue" en parfait ordre, à vendre à bonnes conditions. S'adresser au Bureau de notre Journal.

NAISSANCES.—Le 9, Joseph Pierre Hubert, enfant de M. et Mme Thérèse Tondreau.

Perrain et marraine, M. et Mme Hubert Courteau.

Le même jour, l'épouse de M. Napoléon Poirier, un garçon, Joseph Irénée Maurice.

Perrain et marraine, M. et Mme Irénée Poirier, oncle et tante de l'enfant.

Le 12, Marie Reine Oliva Elise Anna enfant de M. et Mme Laurent Dubé.

Perrain et marraine, M. et Mme Maurice Proulx, oncle et tante de l'enfant.

Le 13, l'épouse de M. Thomas Laberge, une fille, Marie Aurélie Rose Aimée.

Perrain et marraine, M. et Mme Jos. Napoléon Caron, oncle et tante de l'enfant.

Monsieur le Dr J.-G. Paradis, et M. Fernand Choquette, avocat, de Québec, étaient de passage en notre ville, mercredi.

M. et Mme Thomas Tremblay, sont allés à Québec, samedi dernier.

Monsieur Edgar Gosselin, avocat, de Québec, était l'hôte de son ami, M. Thomas Tremblay, dimanche.

Monsieur Adélaïde Boissonnault, de Saint-Pierre, était de passage en notre ville, mardi.

Monsieur Jos. C. Hébert, Notaire, est parti, mercredi, pour un voyage d'affaires à Toronto.

Les travaux de couverture de notre église sont presque terminés; les autres travaux sont poussés activement. On nous prévient que les offices, dans notre temple restauré, reprendront vers la mi-décembre.

Le 14 novembre, à l'âge de 30 ans et 8 mois, est décédé, chez son père, M. Alfred Fortin, M. Eddy Fortin, époux de dame Laure Martin, après une maladie de quelques mois seulement.

Son service et sa sépulture ont eu lieu ce matin.

Nous donnerons le compte rendu détaillé de ses funérailles, dans notre prochain numéro.

Aux familles en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

LAVAGES DEMANDES

On demande des lavages à domicile ou en dehors. Bonnes conditions. Satisfaction garantie. S'adresser à

Mme Wm MESSERVIER

53, rue du Dépot, Montmagny

Dans nos Paroisses

(SUITE.)

VILLAGE DES AULNAIES

M. et Mme Napoléon Lavoie, de Saint-Antoine, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Alph. Gagnon, dimanche dernier; ils ont fait le trajet en auto.

M. et Mme Jos Lizotte, de Sainte-Anne de la Pocatière, étaient en visite chez M. T. Gauthier, dimanche dernier.

DECES.—Mardi, le 7 du courant, le glas funèbre nous annonçait le départ d'une âme pour le ciel. C'était M. Alfred Picard, décédé à l'âge de 51 ans et 10 mois. La cruelle maladie qui devait le conduire à la tombe accomplit son œuvre, malgré les soins assidus et dévoués des siens.

Cette âme chrétienne et courageuse rendit le dernier soupir, munie de tous les secours de la religion et entourée de sa famille.

Le service et sa sépulture eurent lieu le 10, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus de toutes parts pour rendre un dernier témoignage d'estime au défunt.

A cette occasion l'église avait revêtu ses plus belles tentures de deuil. Les porteurs étaient ses quatre fils, MM. Eugène, Euclide, Willy et Georges Picard, M. J. B. Picard, son neveu, portait la croix. Conduisait le char funèbre, son neveu, Monsieur.

Albert Picard. Le deuil était conduit par ses deux frères, MM. J.-B. Picard, de Saint-Pacôme, et Napoléon Picard, et ses sœurs, la Révérende Sœur Sainte-Marthe, Fondatrice de l'Hôpital Saint-Jean de Dieu de Chicoutimi, Sœur Picard, de l'Asile de la Providence de Montréal, M. et Mme Ed. Pelletier, de Saint-Louis, M. Joseph Lévesque, de Saint-Pacôme, Mme Louis Pelletier et Mme Vve Jos. Ouellet, de Saint-Damase et Mlle Azilda. Ses tantes, Mme J.-B. Sirois, de Sainte-Anne, Mme Magloire Gagné, de Saint-Louis, M. Emmanuel Caron, de Saint-Denis, son beau-frère, ses cousins, MM. Herm. Noël, Joseph et Ernest Picard, David et Arthur Gagné, Magloire et Fabien Picard, de Sainte-Louise, Mme Jos. Ouellet, de Sainte-Louise, ses neveux, Orig. Picard, Arsène Ouellet, Aug. Gagné, Léonce Marier, Georges Marier, MM. le notaire L. J.-A. Dupuis, Dr Pageau, J. A. Michaud, de Sainte-Anne, David Arton, Joseph Castonguay, Elzéar Gagnon, Arthur Dumas, Joseph Pelletier, J.-A. Morin, de Lévis, M. et Mme Plamondon, de Québec et un grand nombre des paroissiens environnants.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable, 4 fils, Eugène, Euc, Willy et Georges, deux filles, Mlle Eva et Alice.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

L'ISLET STATION

M. et Mme Jos. Lamarre font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph Adolphe Laurier.

Perrain, M. M. Adolphe Fongé, marraine, Mlle Yvonne Lamarre, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse, Mme David Fongé, grand-maman.

Mlle Yvonne et Rose Delima Lamarre, sont allées à Québec, dernièrement.

M. Freddy Lebel, opérateur est à Saint-Charles, au commencement de la semaine.

M. Philippe Bernier est allé à Montmagny, dimanche dernier, rendre visite à sa sœur, Mme Xavier Dionne.

Mlle Lucia Lamarre est allée à Montmagny, dernièrement, par affaires.

MM. Adolphe Fortier et Paul Poirier, de Montmagny, étaient de passage à l'Islet, au commencement de la semaine.

M. et Mme Léon Laberge, MM. Lucien Masson, Freddy Bernier, Ernest Rousseau et Emile Després sont allés à Montmagny, lundi soir, assister à la soirée donnée par la troupe Bella Ouellet.

Mme Ferdinand Thibault et leur fils Charles, sont allés, à Québec, dernièrement.

M. et Mme Ernest Morin et Mme Anselme Journault, sont aussi allés à Québec, dernièrement.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Napoléon Bélanger, qui est revenu parmi nous.

MM. Philias et Edouard Gaudreau, étaient dans leur famille, dimanche dernier.

SAINT-PERPETUE

BAPTÊMES.—L'épouse de M. Joseph Thériault, un fils baptisé sous les noms de Joseph Donat.

Perrain et marraine, M. et Mme Berthelmy Cloutier, oncle et tante de l'enfant.

L'épouse de M. Joseph Pelletier (du rang Saint-Isidore) une fille baptisée sous le nom de Jeanne d'Arc.

Perrain, M. Delphis Pelletier, marraine, Mlle Marie Claire Pelletier, frère et sœur de l'enfant.

M. et Mme Joseph Boulanger sont venus demeurer parmi nous. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Il y a beaucoup de chantiers dans notre paroisse, les gages sont raisonnables, plusieurs vont en profiter.

Mme Alphonse Moreau est rendu à l'Islet-Dieu de Québec, où elle a subi une grave opération.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

SAINT-FRANÇOIS

BAPTÊMES.—Le 14 novembre, Joseph-Maurice-Hervé, fils de M. et Mme Joseph Blais, Perrain et marraine, M. et Mme Ovide Roy, de Saint-Valier, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, Marie-Ange-Eva-Rachel, fille de M. et Mme Nérée Thibierge, Perrain et marraine, M. et Mme Jos. Breton.

M. l'abbé S. Boulet, du Collège de Sainte-Anne, était parmi nous, jeudi dernier.

M. Cléophas Paré, de Causapscal, est en visite chez son frère, M. Alphonse Paré.

A VENDRE

Un beau cheval rouge âgé de 6 ans, crin noir, sain, pesant 1150 lbs, doux et bon pour la voiture et pour tout ouvrage, à vendre à bonnes conditions.

S'adresser à

PHILIPPE GUILLEMETTE,

Saint-François,

Comté de Montmagny

"La politesse est comme le piano. Si on ne l'apprend pas de bonne heure, on ne l'apprend jamais."

(L'abbé J.-N. Dupuis)

DE L'ACTION ENGARANTIE

ET DE LA GARANTIE

Nous nous faisons un plaisir de reproduire de l'Événement du 7 novembre, les notes de l'honorable Juge Rivard de la Cour d'Appel, dans la cause de Poulin contre Grégoire, dont nous avons parlé la semaine dernière. Cette cause a été jugée en Appel, le 26 octobre dernier.

POULIN, demandeur en garantie, appelle, vs GRÉGOIRE, défendeur en garantie, intimé, et GRÉGOIRE demandeur en arrière-garantie appelle vs FRONTENAC BREWERIES Ltd, défenderesse en arrière-garantie, intimée.—708 et 717, B.R., Québec.

Appel de deux jugements de la Cour Supérieure, à Montmagny, le 5 juin 1922, rejetant l'action en garantie et maintenant avec dépens, le 26 octobre 1922, par la Cour d'Appel MARTIN DORION et RIVARD, J. J. M. le juge RIVARD a parlé au nom du tribunal.

Jugé: 1.—Le garant n'est admis à opposer à l'action en garantie une fin de non-recevoir tirée de ce que le garant s'est laissé condamner sans appeler en cause, qu'à la condition de prouver qu'il existait des moyens pour faire rejeter la demande. Cette règle s'applique à la garantie simple aussi bien qu'à la garantie formelle.

2.—La prescription de l'article 1530 du Code civil établie pour l'action en garantie des vices rédhibitoires ne peut être invoquée lorsqu'il s'agit de vices qui ne sont pas rédhibitoires par leur nature, mais dont la garantie a été promise.

La Compagnie Frontenac a vendu à Grégoire de la bière dite de tempérance censée contenir pas plus de 2 1/2 % d'alcool. Grégoire a revendu cette bière à Poulin, qui la revendit à Brochu. Brochu, ayant à son tour revendu de cette bière à des consommateurs, fut poursuivi par le percepteur du revenu, devant la Cour du Magistrat, pour avoir vendu de la bière contenant plus de 2 1/2 % d'alcool.

Condamné à \$100 d'amende et aux dépens, Brochu a poursuivi en dommages Poulin, lui réclamant la somme qu'il avait été condamné à payer. Poulin a alors poursuivi en garantie Grégoire, lequel a comparu. La Cour Supérieure a rejeté l'action principale de Brochu contre Poulin, le 14 décembre 1921. Le 29 mars 1922, le jugement a été infirmé par la Cour d'Appel, pour le motif que, d'après l'article 1527 du Code civil, Poulin connaissait ou était censé connaître le vice de la chose vendue.

Grégoire, appelé en garantie par voie incidente, a tenté de plaider le jugement de la Cour d'Appel. Une fois ce jugement rendu, il a également appelé en arrière-garantie la Compagnie Frontenac. Les deux actions en garantie ont été entendues et jugées en même temps. Elles ont été renvoyées pour le motif que le jugement du magistrat n'avait pas force de chose jugée contre les défendeurs en garantie et que la bière vendue ne contenait pas plus que 2 1/2 % d'alcool.

En appel, les défendeurs en garantie ont plaidé qu'ils n'avaient pas été appelés en temps utile d'après les règles de la procédure et conformément à l'article 1530 du Code civil, au sujet de la garantie contre les défauts cachés.

Par M. le juge RIVARD: Premier moyen.—Quant à Grégoire et Poulin, ce qui paraît le plus plausible, c'est qu'ils se sont entendus pour ne pas procéder sur l'action en garantie jusqu'à la décision de l'action principale. En tout cas, l'action en garantie contre Grégoire n'est instituée à temps, puisque l'action principale venait d'être intentée. Quant à l'action en arrière-garantie de Grégoire contre la Compagnie Frontenac, il y a là une question de procédure intéressante, que j'inciterais à décider en faveur de la Compagnie Frontenac, mais sur laquelle il ne me semble pas nécessaire de prononcer.

En effet, s'il est vrai que les parties, Poulin, Grégoire et la Compagnie Frontenac, ne sont pas liées par le jugement du magistrat, Grégoire est lié par le jugement prononcé dans l'action principale de Brochu contre Poulin, puisque, appelé en garantie dans cette cause, en temps utile, il n'a pas appelé Poulin à combattre l'action de Brochu. Quant à la Compagnie Frontenac, si on considère qu'elle a été appelée en temps utile parce que, lors de sa mise en cause, l'action de Poulin contre Grégoire était pendante, elle se trouvera liée par le jugement qui décidera cette dernière cause, c'est-à-dire l'action en garantie. Et si, d'autre part, on considère que la Compagnie Frontenac n'a pas été appelée à temps parce que l'action principale était alors décidée, il faut encore dire qu'elle n'est pas recevable dans sa défense. Car le garant n'est admis à opposer à l'action en garantie une fin de non-recevoir tirée de ce que le garant s'est laissé condamner sans appeler en cause, qu'à la condition de prouver qu'il existait des moyens pour faire rejeter la demande (cass., 14 avril 1885, D.P., 85-1-401).

Or, ni Grégoire ni la Compagnie Frontenac n'ont réussi à repousser la prescription établie contre eux par le jugement dans l'action principale et par le jugement du magistrat.

Second moyen.—Les deux garants ont aussi prétendu qu'ils n'avaient pas été appelés à temps parce que, en vertu de l'article 1530 du Code civil, l'action récursoire de l'obligation en garantie à raison de vices cachés doit être intentée avec diligence raisonnable.

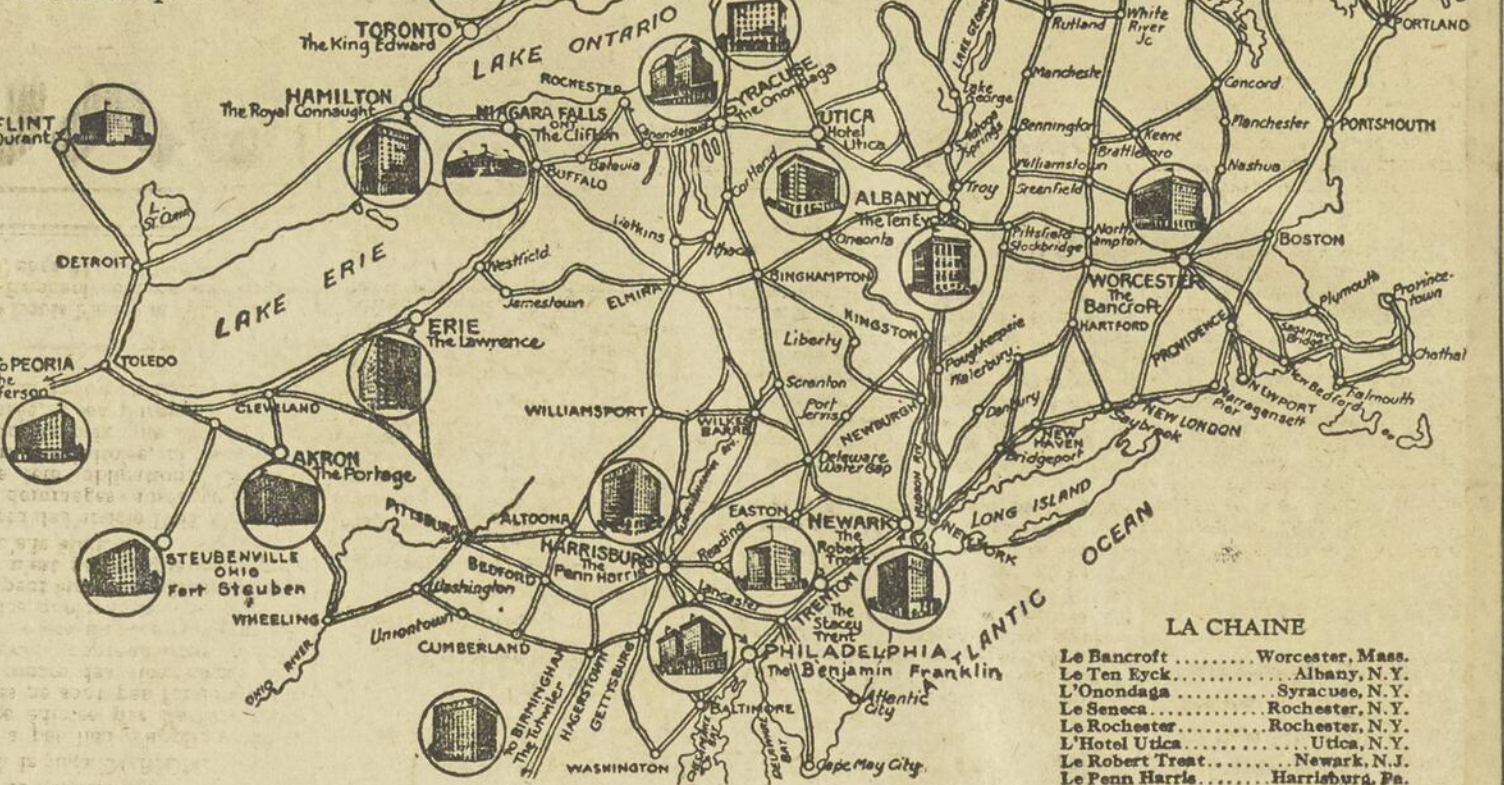
Il a été justement décidé que le fabricant d'une marchandise est présumé connaître les vices cachés de la chose vendue par lui (WILSON vs VANCHESTEAIN, 6 B.R., 217; 2 TROPLONG, 574 et autres autorités citées). Mais le jugement de la Cour d'Appel sur l'action principale a aussi mentionné que la bière avait été représentée comme étant une bière de tempérance ne contenant pas plus de 2 1/2 % d'alcool. Or, l'excédent d'alcool que contenait la bière ne constituait pas un vice rédhibitoire par sa nature, mais plutôt un défaut contre lequel une garantie était convenue. Mais la prescription établie pour l'action en garantie des vices rédhibitoires ne peut être invoquée lorsqu'il s'agit de vices qui ne sont pas rédhibitoires par leur nature, mais dont la garantie a été promise. DUVERGIER v. 1 de la continuation de TOULLIER, N. 407, a été ainsi décidé par la Cour Supérieure dans DODIER vs PARADIS, 57 C.S., 198, par la Cour de Révision dans FITZPATRICK vs TREMBLAY, 21 R.L., n. 148 dans GUAY vs DELISLE (même référence) et dans PORTER vs BOUCHARD, 55 C.S., 412, enfin dans les ALPHABETTES DE DRUMMONDVILLE vs BOIVIN, 28 B.R., 436.

Dans l'espèce, la garantie résultant de la convention, je ne crois pas qu'il

LE MONT-ROYAL

—le plus vaste hôtel de l'empire britannique

et un des anneaux les plus importants de la plus grande chaîne d'hôtels dans le monde, "The United Hotels Company System" d'Amérique.



Vous avez actuellement l'occasion

d'investir vos fonds dans une entreprise ou le C.P.R., la compagnie d'assurance Métropolitaine et la United Hotels Company ont cru avantageux de placer plus de \$5,500,000.

Savez-vous que le C.P.R. qui a sous son contrôle 15 hôtels et la United Hotels Co. d'Amérique qui en contrôle 16, les deux plus vastes entreprises dans le genre, ont à eux deux acheté le plus grand nombre d'obligations 8% de l'Hôtel Mont-Royal?

Si vous voulez vous rendre compte des garanties qu'on vous offre, vous n'avez qu'à prendre connaissance des noms qui figurent sur le conseil d'administration.—Tous sont des hommes qui ont fait leur marque, des capitaines d'industrie qui ont mené à bien plusieurs des plus grandes entreprises canadiennes. Vous y verrez que le C.P.R. y a quatre de ses directeurs.

A NOTER

pour aujourd'hui

Voir
Crédit-Canada,
Limitée re-obliga-
tions de l'Hôtel
Mont-Royal.

Souscrivez maintenant et assurez-vous le boni de 30% d'actions ordinaires. Ce stock se vend actuellement à \$27 par action sur les marchés de New-York, Toronto et Montréal et, ce avant même le parachèvement de l'hôtel.

D'autres hôtels de la "United Chain", dont le Mont-Royal est un des plus importants, ont déjà payé des dividendes de 10 à 30% dans l'espace de deux ou trois ans. La United Hotels Company estime que le Mont-Royal sera un de ceux qui lui rapporteront le plus de profits.

PRIX: Le pair et l'intérêt couru pour rapporter 8% avec un boni de 30% en actions ordinaires

Bons de la Victoire et Obligations Municipales acceptées au prix du marché.

Ecrivez ou appelez aujourd'hui pour plus amples détails.

CREDIT-CANADA, LIMITEE

145, RUE SAINT-JACQUES,

Téléphone Main 4735

Hon. H. B. RAINVILLE, Président

MONTREAL

Dix hommes se noient au Lac des Quinze lundi dernier

Le Dr Vézina, de Matane, et huit autres noms sont mentionnés.

Une dépêche télégraphique envoyée au bureau local de la Franklin Lumber Company apporte quelques-uns des noms des victimes de la noyade du Lac des Quinze et les détails reconstitués de ce terrible accident. Mais donnons d'abord les noms des noyés (ils sont dix, mais le message reçu ne dit rien du dixième):

Dr Vézina, de Matane, Le Père Fortin, Eudiste, Donat Thériault, de Tadoussac, Alfred Chassé, du Bic, Nap. Rousseau, des Escoumains, Johnny Morin, du S.-C. de Jésus, Paul Gendron, forgeron, Paul Marcotte, de St-Raymond.

La première pensée des directeurs de la compagnie, en recevant ce message lugubre, a été d'envoyer des messages aux curés des paroisses natales des pauvres victimes, afin que leurs parents soient mis au courant du désastre avec les préparations nécessaires. Ce n'est qu'après avoir pris cette précaution que nous avons été autorisé à citer cette liste funèbre. L'expédition sinistre avait passé le dimanche à un bout du Lac des Quinze, où le missionnaire qui les accompagnait avait célébré pour eux l'office divin. Elle s'embarqua à bord du yacht à gazoline, le Suni, assez tard dans la journée, et par un vent plutôt fort. Les directeurs du party avaient instruction de ne pas faire de vitesse et de ne prendre aucun risque. Il appert, mais la dépêche en dit pas comment on connaît ces détails, que le bateau remonta une petit champ de glace et que sa coque fut déchirée par une aiguille qu'on n'avait pas aperçu assez vite. L'eau est excessivement froide à cette sai-

son et les experts croient que les plus vigoureux des voyageurs n'ont pas pu lutter plus de quelques secondes lorsque leur embarcation a sombré. On a trouvé depuis des parties des agrès flottant sur les eaux du lac ainsi que des pièces de vêtement. Mais pas un seul survivant ne viendra jamais dire comment les choses se sont passées au juste à cette heure tragique.

Des équipes d'employés de la compagnie Franklin, munis des objets nécessaires à ces tristes recherches, fouillent le lac et ses rives pour retrouver les cadavres des dix malheureuses victimes de l'onde perdue. On attend d'heure en heure de nouveaux détails que les employés de Shelter Bay, sur la Côte Nord et à une distance de quelques milles du théâtre de ce sinistre, ont ordre d'envoyer aussitôt qu'ils leur parviendront.

Parlant devant les membres de la chambre de commerce de Montréal, hier après-midi, M. Authier a profité de l'occasion pour donner une idée des progrès réalisés et laisser entrevoir l'avenir du "nouveau Québec".

"Je pense", dit-il, "que la province de Québec devrait construire un chemin de fer pour relier plus directement Montréal et la Vallée du St-Laurent avec l'Abitibi. On pourrait établir 75,000 à 100,000 fermes considérables dans l'Abitibi, et il y a amplement de place pour y organiser un "nouveau Québec", comme déjà la province voisine qui s'en "nouveau Ontario".

"Actuellement on compte quinze paroisses, et d'autres seront organisées avant longtemps. La récolte de cette année a été des plus satisfaisantes et on l'évalue à un million. Le climat est excellent et correspond à celui des Prairies".

EXIGEZ soit la PILULE, le VIN ou L'ELIXIR

HEMOGENOL "Faguet"

Connus aujourd'hui pour les meilleurs TONQUES FORTIFIANTS

A.-J. BOULET, Rue Saint-Pierre, Montmagny

Près de la Traversée du chemin de fer,